

29 MARS 2018

BUREAU DU COURRIER

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 28
 Nombre de suffrages exprimés : 28
VOTE :
 Pour : 28
 Contre : 0
 Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
 DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
 ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°20/2018

Date de la convocation du Comité syndical : vingt et un mars deux mille dix huit
Date de la séance du Comité syndical : vingt huit mars deux mille dix huit

Membres présents :

M. Jacques BLANC, Président,
 M. Jean-Luc AIGOUY, M. Jean-François ALBESPY, M. Jean-Pierre BARRERE, M. Francis BERGOGNE, Mme. Pierrette BONNET, M. Bernard BOURSINHAC, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Michel CAMBALY, M. Michel CASTANIER, M. Jean-Marie CAYLA, M. Emile CHABERT, M. Jean-Pierre DELTOUR, M. Michel FALGUIERE, M. Jean-Louis FRANCES, M. Patrick GAYRARD, M. Michel GERVAIS, M. Jean-Paul ITIER, M. Claude LACAZE, M. Eric PICARD, M. Bernard PINOT, M. Zéphirin QUINTARD, M. David RODRIGUES, M. Joël RUSSERY, M. Christian SAINT-LEGER, M. Bernard SCHEUER, M. Jacques TARDIEU, M. Robert VAYSSE.

Etaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :

Mme. Suzanne BADAROUX, M. Yvan DALLE, M. Marc SCHWANDER (Trésorerie principale de Mende), M. Nicolas CHARLES (Rodez Agglomération), Mme. Virginie LE ROY (Syndicat Mixte du Bassin du Lot), M. Nicolas TEFFO (Agence de l'Eau Adour Garonne), M. Guillaume CANAR (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Lionel FABRE (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Vincent LOUVEAU (Syndicat mixte Lot Dourdou), .

Secrétaire de séance : M. Zéphirin QUINTARD

OBJET : Budgets finances – Budget primitif 2018 : budget principal et budget annexe

Le budget du Syndicat Mixte est présenté sous la forme d'un budget principal et d'un budget annexe SAGE. L'opération SAGE, parce qu'elle ne concerne qu'une partie des communes du syndicat, a conduit à la création de ce budget annexe qui permet de gérer à part les dépenses et recettes relative à cette opération. Considérant le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 28 mars 2018, il convient d'adopter les projets de Budgets primitifs du Syndicat Mixte selon les tableaux descriptifs joints à la convocation, proposant les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement préconisées, étant précisé que les projets ainsi établis sont présentés en équilibre :

Budget principal :

| | | |
|--|--------------------------------|---------------------------------|
| Section de Fonctionnement | Dépenses : 827 108,73 € | Recettes : 827 108,73. € |
| Dont reprise excédent antérieur cumulé | | 1466,93 € |
| Section d'Investissement | Dépenses : 447 323,02 € | Recettes : 447 323,02 € |
| Dont reprise excédent antérieur cumulé | | 636,74 € |

Budget annexe SAGE :

| | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------|
| Section de Fonctionnement | Dépenses : 118 049,56 € | Recettes : 118 049,56 € |
| Dont reprise de déficit antérieur cumulé | 27 554,32 € | |
| Section d'Investissement | Dépenses : 14 054,11 € | Recettes : 14 054,11 € |
| Dont reprise de déficit antérieur cumulé | 2 912,56 € | |

Paraphe : 7 B

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget primitif 2018 – budget principal et annexe – du syndicat mixte Lot Dourdou tel que joint en annexe de la présente.

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le 29 mars 2018

Pour extrait conforme
Fait et publié à La Canourgue le 29 mars 2018

Le Président,

Le Président,

SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU
L'action publique des usagers de l'eau et les rivières
de l'Inde à la Méditerranée
48500 LA CANOURGUE
Tél. 04 66 31 95 69 / 09 75 57 91 65
mail : contact@sml.d.fr

Jacques BLANC

REÇU À LA PRÉFECTURE
DE LA LOZÈRE

29 MARS 2018

BUREAU DU GOUVERNEUR

